

1 BULLETIN PAR PERSONNE

Nom : Prénom :

Adresse :

Portable : Mail perso :

Fonction : Mairie ou EPCI :

Transport *	Prix par personne	Choix à cocher	Montant à payer / pers
Forfait transport (incluant aller-retour en train + transferts dans Paris pour les visites)	145,00 €		
Carnet de 10 tickets de métro	17,00 €		

Hébergement à l'hôtel Concorde Montparnasse * - petit déjeuner inclus	Prix par personne	Choix à cocher	Montant à payer / pers
mardi 20 - chambre simple (pour 1 personne)	183,00 €		
mardi 20 - chambre double (pour 2 personnes)- <i>partage sa chambre avec</i>	98,00 €		
mercredi 21 - chambre simple (pour 1 personne)	183,00 €		
mercredi 21 - chambre double (pour 2 personnes) - <i>partage sa chambre avec</i>	98,00 €		

<i>En marge du Congrès :</i> Propositions de sorties en journée et en soirée	Prix par personne	Choix à cocher	Montant à payer / pers
mardi 20 novembre - 13h30 (à confirmer) Cocktail de bienvenue organisé par l' AMF17 et GROUPAMA - Pavillon 4 n°C37 - 43	offert		
mardi 20 novembre - 20h30 Pièce de théâtre " La raison d'Aymé " avec Isabelle Mergault et Gérard Jugnot au théâtre des nouveautés	65,00 €		
mardi 20 novembre - 22h Dîner au restaurant "Meriggio" (cuisine italienne)	25,00 €		
mercredi 21 novembre - 10h Visite de la Grande Galerie de l'Evolution du Muséum d'Histoires Naturelles	10,00 €		
mercredi 21 novembre - 12h30 Déjeuner au restaurant "Le Quasimodo Notre Dame"	25,00 €		
mercredi 21 novembre - 14h Visite de la Cathédrale et des Tours de Notre Dame de Paris (avec guide)	31,00 €		
mercredi 21 novembre - 18h Visite du Sénat (2 personnes par commune) inscription obligatoire sur le bulletin envoyé par le Sénat	offert		
mercredi 21 novembre - 20h Dîner au Sénat (2 personnes par commune) inscription obligatoire sur le bulletin envoyé par le Sénat	offert		
jeudi 22 novembre - 10h Balade au cœur des Passages Couverts - Quartiers de Paris (avec guide)	12,00 €		
jeudi 22 novembre - 12h Déjeuner au Café Grévin	25,00 €		
jeudi 22 novembre - 14h Visite du Musée Grévin	13,00 €		

MONTANT TOTAL DE LA RESERVATION (par personne)

Le paiement et l'inscription sont à effectuer IMPERATIVEMENT avant le 31 octobre 2018

par chèque bancaire établi à l'ordre de "Association des Maires de la Charente-Maritime"

ou par virement bancaire sur le compte de l'Association des Maires - Caisse d'épargne IBAN : FR76 1333 5004 0108 0014 7624 433 - BIC : CEPARPP333

Modalités de paiement : chèque bancaire virement bancaire souhaite recevoir une facture

Paiement effectué uniquement sur présentation de facture mandat administratif

*** le nombre de places pour le transport et pour l'hébergement est limité. Au-delà de ce nombre, les tarifs indiqués sur le présent bulletin ne seront pas garantis**